



**EXTRAIT DU REGISTRE AU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le 04/07/2024
ID : 059-215901125-20240627-D36_2024-DE

SEANCE DU JEUDI 27 JUN 2024

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
Jeunesse

DELIBERATION
N°2024/n°36

Nombre de Conseillers : 33
En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 31

DATE D’AFFICHAGE
21 juin 2024
DATE DE CONVOCATION
19 juin 2024

OBJET:

**Réponse à l’appel à projets
« Fonds Publics et
Territoires – Axe 1 Volet 3 »
de la CAF du Nord**

Le Maire
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.
Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

L’an deux mil vingt quatre, le Jeudi vingt sept juin à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l’article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33
PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire
Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, M. BIGAILLON Laurent, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, M. WALCZAK Sylvain, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. JEZEK Christophe, Mme DYTRYCH Anne, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration :
Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle
Mme. BELABDLI Angélique procuration Mme CARRE Danyla
Mme MENDOLA Nunziata procuration M. LEMAIRE Pascal
Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain
M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration M. BROGNIET Patrick
Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick
Absents excusés : M. Julien BECOURT – M. Frédéric MUSY

Considérant l’appel à projets Fonds Public et Territoires (FPT) de la Caisse d’Allocations Familiales du Nord, renouvelé tous les ans,

La commune a décidé de répondre à cet appel à projets « Fonds Public et Territoires » 2024 pour financer un référent handicap au sein de ses centres de loisirs. Ses missions consisteront à prendre en compte les besoins des enfants et des parents, proposer des rencontres en amont des centres de loisirs et adapter l’accueil en fonction des besoins,

Le référent désigné sera le responsable des centres de loisirs, qui a déjà effectué ces missions lors des années précédentes,

Considérant les règles de financement du FPT, à savoir un financement à hauteur de 60% d’un montant maximum de 7 200 €,

La ville sollicite donc la CAF dans le cadre de son appel à projets « Fonds publics et Territoires – Axe 1 Volet 3 » à hauteur de 4 320 €

Montant Maximum subventionnable	Montant sollicité	Montant « Part Ville »
7 200 €	4 320 €	2 880 €

Considérant l’avis favorable de la commission Enfance Jeunesse du 12 Juin 2024,

- Il est demandé au Conseil Municipal :
- D'approuver le plan de financement ci-dessus
 - D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration du dossier auprès de la CAF du Nord

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,



S. DUHAMEL

Signée le 03/07/2024
Transmis en préfecture 03/07/2024
Publié sur le site le 04/07/2024